ASSEMBLÉE — 37° SESSION

Numéro 4 1/10/10

Le Bulletin quotidien de l'OACI, qui paraît chaque jour ouvrable de l'Assemblée en début de matinée, comprend les articles suivants : programme des séances de la journée, bref résumé des travaux de la veille, calendrier des réceptions et avis d'intérêt général.

Horaire des séances : vendredi 1er octobre 2010

| Cinquième séance du Comité exécutif | 14 heures | Salle de conférences 1, 4 ^e étage du centre de conférences |
|---|-----------|---|
| Deuxième séance de la Commission technique | 9 heures | Salle de conférences 2, 4 ^e étage du centre de conférences |
| Troisième séance de la Commission technique | 14 heures | Salle de conférences 2, 4 ^e étage du centre de conférences |
| Deuxième séance de la Commission juridique | 14 heures | Salle de conférences 3, 1 ^{er} étage du centre de conférences |

SOINS D'URGENCE

Lundi – vendredi 8 h 30 – 16 h 30 Poste 8212

Le cabinet du consultant médical est situé au quatrième étage de la tour à bureaux, bureau 4.25 (poste 8212). Une infirmière y sera de service de 8 h 30 à 16 h 30 pendant toute la durée de l'Assemblée. En cas d'urgence ou s'il n'est pas possible de la joindre, on pourra s'adresser au Groupe de la sécurité et de la protection sociales, quatrième étage, bureau 4.35.28 (poste 8113 ou 8237), qui fera les démarches nécessaires.

Les participants qui souhaitent consulter un médecin peuvent obtenir de la direction de leur hôtel l'adresse et le numéro de téléphone d'un médecin résidant sur place ou dans le voisinage immédiat.

L'hôpital le plus proche de l'immeuble de l'OACI est le Centre universitaire de santé McGill (Hôpital Royal Victoria), tél. : (514) 934-1934.

La plupart des hôpitaux ont un service d'urgence ouvert 24 heures sur 24.

Pour obtenir une ambulance, s'adresser à un médecin ou téléphoner à *Urgences-Santé* en composant le 911.

Mesures de sécurité dans l'immeuble

Les gardiens ont pour stricte consigne de refuser l'accès des locaux de l'OACI à toute personne ne portant pas de laissez-passer. Ce laissez-passer devra être porté bien en vue, en permanence, dans les locaux de l'Organisation.

Les participants à la session de l'Assemblée recevront, au moment de leur inscription, un insigne qui leur servira de laissez-passer et leur donnera accès au Centre de conférences. Ces insignes devront être gardés soigneusement; en cas de perte, les préposés à l'inscription fourniront un insigne de remplacement sur présentation des pièces d'identité appropriées.

Accès des délégués/visiteurs à la tour à bureaux

Les délégations nationales doivent s'adresser à la Section ISEC pour toute demande d'autorisation d'accès à la tour à bureaux par des délégués. De plus, une liste des délégués qui visiteront les délégations nationales devrait être envoyée chaque jour à la section ISEC (ISEC@icao.int).

Réunions d'hier

Première séance de la Commission administrative

La Commission administrative a tenu sa première séance, qui a commencé à 8 h 50 le jeudi 30 septembre 2010, présidée par M. N. Zaidi (Inde). Le Président du Conseil a ouvert la séance. Les fonctionnaires du Secrétariat ont été présentés par le Secrétaire de la Commission.

M. Pierre Pape (France) et M^{me} Dolores Jimenez (Mexique) ont été nommés premier et deuxième vice-présidents, respectivement, sur proposition de l'Argentine, appuyée par le Canada.

Le Président du Conseil, M. Roberto Kobeh González, dans sa présentation à la Commission du projet de budget pour 2011, 2012 et 2013, a donné un aperçu complet des facteurs qui en ont influencé la formulation. Dans son exposé, il a insisté spécialement sur le fait que le budget est fondé sur trois objectifs stratégiques : 1) Sécurité, 2) Sûreté et 3) Protection de l'environnement et développement durable du transport aérien, ce qui donne une focalisation plus nette que dans les budgets antérieurs. Il a confirmé dans son exposé que c'est le premier budget conforme aux normes IPSAS. Il a souligné que le système de contributions mixtes introduit en 2010 se poursuivrait au cours du prochain triennat.

Le Président du Conseil s'est félicité de la collaboration entre le Secrétariat, le Comité des finances et le Conseil sur la formulation du budget.

Le président a observé qu'aucune délégation ne s'était portée volontaire que ce soit pour le groupe de travail sur le budget ou le groupe de travail sur les contributions. Beaucoup d'États membres considèrent le groupe de travail sur le budget comme redondant étant donné qu'après de longues discussions on était parvenu à un accord entre le Secrétariat et le Conseil sur toutes les parties du budget. Il a donc été proposé que ces groupes de travail soient éliminés. De nombreuses délégations ont appuyé cette proposition, observant que cela accroîtrait l'efficience des travaux de la Commission. Toutes les réunions précédemment prévues pour le groupe de travail sur le budget et le groupe de travail sur les contributions ont donc été annulées.

Les points 63 à 75, dont la Commission était saisie, ont été débattus.

La séance a pris fin à 11 h 45.

Tous les points dont la Commission était saisie ayant été examinés lors de la séance de ce jour, les séances prévues pour vendredi 1^{er} octobre à 9 heures et samedi 2 octobre à 2 h 30 ont été annulées

La deuxième séance de la Commission aura lieu le mardi 5 octobre à 9 heures.

Deuxième séance de la Commission économique

À sa deuxième séance, tenue le jeudi 30 septembre à 14 heures, la Commission a examiné et terminé l'examen du point 52 de l'ordre du jour : Facilitation, les délibérations se focalisant sur les faits nouveaux dans le Programme de facilitation et le Programme des documents de voyage lisibles à la machine depuis la dernière session de l'Assemblée (note WP/72 présentée par le Conseil de l'OACI) et sur la nécessité de normes, de spécifications et d'interopérabilité globales des visas électroniques (note WP/136 présentée par l'OMT), ainsi que les notes d'information 257, 254, 287, 253 et 286.

La Commission a terminé son examen du point 51 de l'ordre du jour : Exposé récapitulatif de la politique permanente de l'OACI dans le domaine du transport aérien, en examinant la note WP/20 (présentée par le Conseil de l'OACI) et en approuvant la résolution révisée qui y était jointe.

La Commission a également terminé son examen du point 54 de l'ordre du jour : Autres questions à examiner par la Commission économique, sur la base de la note WP/312 (présentée par Cuba) et de la note d'information 215. La note de travail 242 a été présentée au titre des autres questions à examiner.

La Commission a été informée que la séance prévue pour le vendredi 1^{er} octobre 2010 avait été annulée. La prochaine séance de la Commission aura lieu le lundi 4 octobre 2010 à 9 heures et se poursuivra le même jour dans l'après-midi, comme prévu.

Première séance de la Commission technique

La Commission technique a tenu sa première séance le jeudi 30 septembre 2010 à 9 heures, avec comme président M. Sameh El Hefny (Égypte). La Commission a élu M. Ramon Borges Cardoso (Brésil) comme premier vice-président et M. Oscar Derby (Jamaïque) comme deuxième vice-président.

Une présentation du Cadre de sécurité, couvrant les points 23, 24, 25, 26, 27, 28 et 29 de l'ordre du jour, a été faite par M^{me} Nancy Graham, Directrice de la Navigation aérienne. La présentation PowerPoint est dès maintenant sur le site web A37, sur la page Documentation.

Au titre du point 23 de l'ordre du jour (Rapports annuels du Conseil à l'Assemblée pour 2007, 2008 et 2009), la Commission technique a pris note de ces parties des rapports annuels du Conseil à l'Assemblée pour 2007, 2008 et 2009 et du Supplément pour le premier semestre 2010.

Au titre du point 24 de l'ordre du jour (Budgets pour 2011, 2012 et 2013), la Commission technique a examiné et noté les parties pertinentes des budgets proposés pour 2011, 2012 et 2013.

La Commission technique a ensuite examiné le point 25 de l'ordre du jour [Suivi de la Conférence de haut niveau sur la sécurité (2010)] et a terminé ses travaux sur ce point. La Commission a commencé ses travaux sur le point 26 de l'ordre du jour (Gestion de la sécurité et données de sécurité), dont l'examen se poursuivra à la première séance.

La deuxième et la troisième réunion de la Commission technique auront lieu le vendredi 1^{er} octobre à 9 heures et à 14 h 30 dans la salle de conférences 2, au 4^e étage.

Troisième séance du Comité exécutif

À sa troisième séance, tenue le 30 septembre à 9 heures, le Comité exécutif a repris et terminé son examen du point 13 de l'ordre du jour (Sûreté de l'aviation). Les délibérations ont été centrées sur la note WP/75 présentée par le Conseil. Un très large appui a été exprimé pour le projet de Déclaration sur la sûreté de l'aviation figurant dans cette note, dont le Comité est convenu de recommander l'adoption par la Plénière, sous réserve de quelques modifications.

Le Comité exécutif a ensuite entrepris l'examen du point 17 de l'ordre du jour (Protection de l'environnement), qui a été divisé en deux parties pour faciliter les délibérations : dispositions générales, bruit et qualité de l'air locale ; et changements climatiques. Il a terminé son examen de la première partie, qui était documentée dans trois principales notes de travail présentées par le Conseil – WP/21 (L'aviation civile et l'environnement), WP/26 (Tendances actuelles et futures du bruit et des émissions des aéronefs) et WP/24 (avec Rectificatif nº 1) (Exposé récapitulatif de la politique permanente et des pratiques de l'OACI dans le domaine de la protection de l'environnement — Dispositions générales, bruit et qualité de l'air locale) et les notes supplémentaires WP/270, présentée par l'Inde, et WP/108 (Incidences environnementales locales seulement) présentée par la Belgique au nom de l'UE, la CEAC et EUROCONTROL).

Ouatrième séance du Comité exécutif

À sa quatrième séance, tenue le jeudi 30 septembre à 14 heures, le Comité exécutif a poursuivi les délibérations sur la seconde partie du point 17 de l'ordre du jour (Protection de l'environnement) concernant les changements climatiques, et est convenu de la suite proposée documentée dans trois notes de travail présentées par le Conseil — WP/23 et Rectificatif n° 1 (Aviation et carburants alternatifs), WP/27 (Faits nouveaux survenus dans d'autres organismes des Nations Unies) et WP/22 (Initiative de neutralité climatique de l'Organisation des Nations Unies). Le Comité a débattu ensuite de l'exposé récapitulatif de la politique permanente et des pratiques de l'OACI dans le domaine de la protection de l'environnement — changements climatiques présenté par le Conseil dans la note WP/25, ainsi que dans les notes WP/188 (Bahreïn), WP/181, 272 et 304 (Chine), WP/109 (Colombie), WP/216 (Indonésie), WP/275 (Fédération de Russie), WP/251 (Afrique du Sud), WP/185 (États-Unis), WP/186 (Canada, Mexique et États-Unis), WP/240 (Costa Rica et Espagne), WP/108 (changements climatiques seulement) et 316 (présentées par la Belgique au nom de l'UE, la CEAC et EUROCONTROL), WP/271 Révision nº 1 (présentée par Cuba et 21 États membres de la CLAC), WP/187 Révision nº 1 (présentée par 53 États contractants, membres de la CAFAC), WP/217 (présentée par l'IATA au nom des organismes ACI, CANSO, IATA, IBAC et ICCAIA), WP/174 (OMT). Deux notes étaient présentées pour information, WP/117 (Inde) et WP/241 (ACI). Était également à l'examen au titre de la deuxième partie de ce point de l'ordre du jour la note WP/262 (Aviation internationale et changements climatiques – Proposition de résolution de l'Assemblée), présentée par le Secrétaire général. Afin de parvenir à un consensus sur le texte proposé du projet de résolution sur les changements climatiques, le Comité est convenu de la création d'un groupe de travail constitué d'un délégué de haut niveau et d'un observateur des délégations suivantes : Afrique du Sud, Allemagne, Arabie saoudite, Australie, Belgique, Brésil, Canada, Chine, Émirats arabes unis, États-Unis, Fédération de Russie, France, Inde, Japon, Mexique, Nigéria, République de Corée, Royaume-Uni et Singapour. La note de travail 262 servirait de base pour les délibérations du groupe avec toutes les notes des États présentées sur la question prise en considération.

Activités sociales

Le Secrétaire général publie la liste ci-après afin d'informer les délégations des dates des diverses réceptions prévues. N'y figurent que les réceptions qui ont été portées à la connaissance du cabinet du Secrétaire général, pour lesquelles la délégation invitante adressera, dans tous les cas, des invitations personnelles, sauf indications contraires. Le calendrier ci-dessous est sujet à modification

Vendredi 1^{er} octobre 2010 Petit déjeuner de l'Italie

Déjeuner de la Délégation de l'Allemagne

Réception de la Délégation de la Belgique – Groupe ABIS

Réception de la Délégation de la Malaisie

Réception de la Délégation du Nigéria

Réception de la Délégation du Royaume-Uni

Samedi 2 octobre 2010 Déjeuner de la Délégation de la Slovénie

Réception de la Délégation de Colombie

Réception de la Délégation des Émirats arabes unis

Lundi 4 octobre 2010 Petit déjeuner de la Délégation du Liban 1)

Déjeuner des Délégations des États africains 2)

Réception de la Délégation de la France

Réception de la Délégation de la République de Corée

Mardi 5 octobre 2010 Petit déjeuner de la Délégation du Maroc

Réception de la Délégation de la Fédération de Russie

Les délégations désireuses de réserver une date ou d'apporter des modifications à la liste ci-dessus sont priées de se mettre en rapport avec M^{me} Andrée Duranceau, au Cabinet du Secrétaire général (poste 8043).

Notes: 1) Tous les participants sont invités à assister à une réception au petit déjeuner qu'offrira la Délégation du Liban le lundi 4 octobre 2010 de 8 heures à 9 h 30 au salon des délégués.

²⁾ Tous les participants sont invités à une réception au déjeuner qu'offriront les délégations des États africains le lundi 4 octobre de 12 h 30 à 14 heures au salon des délégués

Note : Les messages et les invitations à caractère personnel qui seront déposés au satellite de distribution pour être remis aux délégués devront porter, outre le nom du destinataire, le nom de son État ou de son organisation.

Activités sociales

L'OACI a organisé un programme d'activités à l'intention des personnes qui accompagnent les participants à l'Assemblée. Chaque participant ayant fait savoir qu'il était accompagné lors de l'inscription a reçu un exemplaire de ce programme. On peut s'en procurer d'autres au bureau d'information du premier étage.

Vous trouverez aussi, jointe au Bulletin quotidien, une FEUILLE ROSE intitulée « PROGRAMME DES ACTIVITÉS DE 2010 », qui récapitule toutes les activités prévues. Ce programme sera mis à jour quotidiennement. Nous prions donc les délégués de bien vouloir détacher cette feuille rose pour la remettre chaque jour à la personne qui les accompagne.

Zone d'information de l'OACI

À partir du mardi 28 septembre 2010, la Zone d'information A37 OACI, située dans le foyer de la salle de l'Assemblée, sera ouverte tous les jours, jusqu'au 8 octobre. Vous êtes cordialement invité à vous y arrêter.

La Zone d'information offre une occasion unique à tous les délégués de mieux connaître les travaux entrepris par le Secrétariat au nom des États contractants de l'Organisation. Les délégués pourront également y rencontrer des membres du Secrétariat à qui ils pourront poser des questions sur tous les aspects des activités de l'OACI.

Exposés du Secrétariat de l'OACI

Des sessions d'information se tiendront dans le foyer de la salle de l'Assemblée.

Aujourd'hui:

Sujet: Carburants d'aviation alternatifs

Présentateur : Jane Hupe, Sous-Direction Environnement

Date et heure : 1^{er} octobre, 10 h 30

Lieu : Foyer de la salle de l'Assemblée, 4^e étage

Sujet : Comment rendre encore plus sûr un système d'aviation sûr

Présentateur : Nancy Graham, Direction de la navigation aérienne

Date et heure : 1^{er} octobre, 13 heures

Lieu : Foyer de la salle de l'Assemblée, 4^e étage

Sujet : Le calculateur OACI des émissions de carbone **Présentateur :** Theodore Thrasher, Sous-Direction Environnement

Date et heure : 1^{er} octobre, 15 h 30

Lieu : Foyer de la salle de l'Assemblée, 4^e étage

Postes de travail

Vingt postes de travail, dotés de Microsoft Office, et deux imprimantes, installés au Café internet, au 4^e étage du Centre de conférences, sont à la disposition des participants qui souhaitent avoir accès à l'Internet pour utiliser les services de courriel basés sur le Web.

Téléphones

Des téléphones sont installés au rez-de-chaussée du Centre de conférences, près de la salle de conférences n° 3, et au 4° étage du Centre de conférences, près du Café internet.

Documentation de l'Assemblée sous forme électronique

Les délégués peuvent contribuer à la protection de l'environnement en utilisant la version électronique des documents. Tous les documents de l'Assemblée sont disponibles sur le site web public de l'OACI (www.icao.int); les documents de référence peuvent être consultés sur le site ICAO-NET (www2.icao.int/en/icao-net), protégé par mot de passe, à la rubrique « Publications ». Une fois inscrits à l'Assemblée, les délégués peuvent accéder au site ICAO-NET en utilisant le « nom d'usager » et le « mot de passe » qui leur sont donnés au bureau d'inscription. Des ordinateurs et des imprimantes sont disponibles au Café internet situé au 4e étage du Centre de conférences.

Distribution de documents

La zone de distribution des documents, située au 1^{er} étage du Centre de conférences, est ouverte de 9 à 17 heures. Les délégués sont invités à prendre note des informations figurant dans la lettre SA 37/3 – 10/20 de l'OACI, se rapportant à la trente-septième session de l'Assemblée (Montréal, 28 septembre – 8 octobre 2010), dans laquelle il est indiqué que chaque délégation recevra au maximum **quatre** jeux de documents de l'Assemblée. Toute personne souhaitant disposer d'une note particulière pourra se la procurer en accédant au site web public de l'OACI.

Divers

1. Liste des délégués

1.1 Une première liste des délégués a été diffusée mercredi 29 septembre 2010. Les amendements à apporter à la liste devraient être notifiés au bureau d'inscription. Des versions révisées de la liste seront diffusées durant la session.

2. Attribution des places – Commission et comités

2.1 Veuillez noter que la salle de l'Assemblée, au 4^e étage du Centre de conférences, sera séparée en salle de conférences 1 et salle de conférences 2.

Un siège à la table et un siège derrière par État membre.

Salle de conférences 3 : Un siège par État membre à la table. Étant donné qu'il y a plus de délégations d'observateurs que de sièges disponibles, les délégations d'observateurs seront assises en fonction des disponibilités.

Les délégations d'observateurs n'ayant pas de siège à la table peuvent prendre la parole en avisant le préposé salle de conférences et en utilisant le microphone sans fil.

- Les arrangements d'attribution des sièges seront ajustés quotidiennement après la conclusion des séances en tenant compte des États qui se sont inscrits la veille jusqu'à 17 heures.
- 2.3 Un siège temporaire sera attribué aux nouveaux États arrivant au cours de la journée, en attendant les arrangements révisés d'attribution des sièges pour le lendemain.
- 2.4 Il est demandé aux délégations de respecter les arrangements d'attribution des sièges, mis en place en vue d'accueillir autant de délégations que possible,
- 2.5 Conformément aux règlements municipaux relatifs aux incendies, les délégués sans siège attribué sont invités à quitter la salle de conférences.

3. Matériel d'interprétation simultanée

3.1 Les délégués trouveront sous le bord des tables un panneau de commandes audio. Le cadran de sélection des langues permet de choisir les langues suivantes :

| Intervenant | 0 | Russe | 4 |
|-------------|---|---------|---|
| Anglais | 1 | Chinois | 5 |
| Français | 2 | Arabe | 6 |
| Espagnol | 3 | | |

4. Rafraîchissements

4.1 Du café et du thé seront offerts à l'extérieur de la Salle de l'Assemblée au 4^e étage et à l'extérieur de la salle de conférences 3 du Centre de conférences pendant les suspensions de séance du matin et de l'après-midi.

5. **Objets personnels**

- 5.1 Les participants sont priés de ne laisser ni documents ni objets personnels dans les salles de conférences à la fin des séances.
- 5.2 Les participants sont priés de ne laisser à aucun moment d'articles, de serviettes ou de colis sans surveillance dans les locaux de l'OACI.
- 5.3 Le satellite de distribution des documents, situé au premier étage du Centre de conférences, est chargé uniquement de distribuer les documents de l'Assemblée publiés par l'OACI. L'espace y étant limité, il ne peut servir de consigne pour les documents ou les objets personnels des participants.

Système de vote électronique — Essayez-le!

6. Système d'écoute (MX)

6.1 Les délégations nationales qui occupent des bureaux au siège de l'OACI pourront suivre les débats des différentes séances sur le système d'écoute (MX), en composant les numéros ci-après :

| | Salle de l'Assemblée | Salle de conférences n° 1 | Salle de conférences nº 2 | Salle de conférences n° 3 | Salle de conférences n° 5 |
|-------------|-------------------------|---------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|
| Intervenant | 11 | 11 | 21 | 31 | 41 |
| Anglais | 12 | 12 | 22 | 32 | 42 |
| Arabe | 17 | 17 | 27 | 37 | 47 |
| Chinois | 16 | 16 | 26 | 36 | 46 |
| Espagnol | 14 | 14 | 24 | 34 | 44 |
| Français | 13 | 13 | 23 | 33 | 43 |
| Russe | 15 | 15 | 25 | 35 | 45 |

7. Départ de participants avant la fin de la session de l'Assemblée

- 7.1 Les membres des délégations et les observateurs qui partent avant la fin de la session de l'Assemblée sont priés d'en informer le satellite de distribution des documents, au 1^{er} étage du centre de conférences.
- 7.2 **Le départ prématuré d'une délégation complète** devra être notifié par écrit au Secrétaire général. La notification écrite peut être déposée au satellite de distribution, au 1^{er} étage du centre de conférences, ou au bureau du Chef de la Section des services de conférence et de bureau, bureau 4.10.

8. Services de commissariat

8.1 L'horaire du commissariat, ouvert aux délégués et au Secrétariat, est le suivant :

Première semaine de l'Assemblée :

Mardi 28 septembre

Mercredi 29 septembre 12 h 30 à 14 heures

Jeudi 30 septembre 30 septembre

Deuxième semaine de l'Assemblée :

 $\left.\begin{array}{ll} \text{Mardi} & \text{5 octobre} \\ \text{Mercredi} & \text{6 octobre} \\ \end{array}\right\} \quad \left.\begin{array}{ll} 12 \text{ h } 30 \text{ à } 14 \text{ heures} \\ 16 \text{ h } 30 \text{ à } 18 \text{ heures} \\ \end{array}\right\}$

9. Nouveau système de vote électronique (EVS)

9.1 Le nouveau système de vote électronique (EVS), qui sera utilisé lors des prochaines élections de l'OACI, peut être essayé au stand EVS situé en face de la salle de l'Assemblée, au 4^e étage. Pas besoin de s'inscrire — il suffit de passer! Pour tous ceux qui ne l'ont pas encore essayé, n'hésitez pas à passer quelques minutes au stand EVS. Vous êtes les bienvenus pour une séance de pratique.

Boutique de l'Association du personnel

Nous vous invitons à visiter notre boutique, située au rez-de-chaussée du Centre de conférences, ouverte chaque jour de midi à 14 heures.

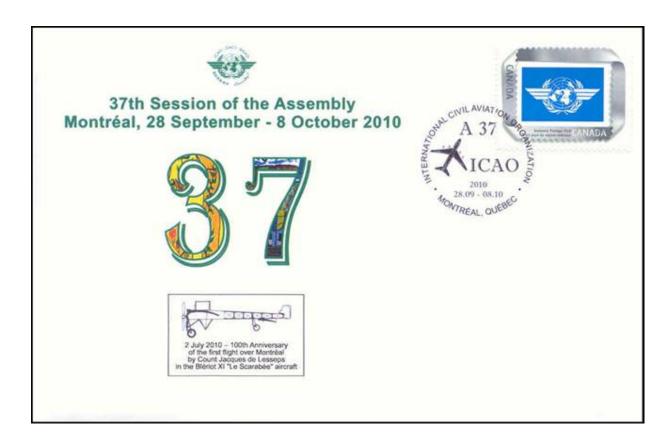
Enveloppe philatélique spéciale

À l'occasion de la 37^e session de l'Assemblée de l'OACI, une enveloppe philatélique spéciale (voir illustration ci-après) sera émise, avec un cachet postal préparé en coopération avec la Société canadienne des postes.

Certaines particularités de cette couverture doivent être soulignées :

- 1. Ce timbre est une nouveauté, car c'est la toute première fois que l'emblème de l'Organisation, tel qu'il figure sur son drapeau, est représenté sur un timbre-poste.
- 2. Le texte est imprimé en vert, ce qui rappelle l'un des principaux points à l'ordre du jour de cette session de l'Assemblée, à savoir l'environnement. D'autre part, la partie centrale du chiffre 37 est composée d'un choix de dessins soumis par des enfants lors du concours tenu à l'OACI en 2009, à l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement, sur le thème de l'Aviation dans un environnement vert.
- 3. Le bas du timbre commémore le centième anniversaire du premier vol réalisé au-dessus de Montréal par le Comte Jacques de Lesseps le 2 juillet 1910 à bord de son Blériot XI, dénommé « Le Scarabée », lors du tout premier Salon aérien tenu au Canada.

On peut se procurer cette enveloppe commémorative exceptionnelle au prix de 5 CAD durant l'Assemblée, à la boutique de l'Association du personnel, au niveau A du Centre de conférences. Cette couverture a été imprimée en quantité limitée (premier venu, premier servi) ; maximum de deux couvertures par acheteur. Cependant, des couvertures supplémentaires portant le timbre canadien ordinaire sont également en vente à la Boutique au prix de 3 CAD.



COMITÉ D'ACCUEIL DE L'OACI — A37

PROGRAMME DES ACTIVITÉS 2010

INSCRIPTION : les dates indiquées sont des dates limites, mais il est vivement recommandé de s'inscrire dès que possible

| DATE ET HEURE | ACTIVITÉ | HÔTESSES/HÔTES | DATE LIMITE D'INSCRIPTION |
|---|----------------------|---|------------------------------|
| VENDREDI 1^{er} oct. 8 h 45 à 12 h 30 | Visite de Montréal | Ville de Montréal | Jeudi 30 septembre à midi |
| LUNDI 4 oct. 7 h 15 à 18 heures | Une journée à Québec | Gouvernement du Québec | Jeudi 30 septembre à midi |
| MERCREDI 6 oct. 7 h 15 à 18 heures | Une journée à Ottawa | Gouvernement du Canada par l'intermédiaire de la délégation du Canada à l'OACI | Lundi 4 octobre à midi |

BUREAU D'INFORMATION: 954-8219, poste 7081